



La lettre d'information

Avril 2022

2021-2022 : 1000 jeunes ICAPS

Depuis septembre 2021, la démarche ICAPS est déployée dans 4 régions (Bretagne, PACA, Normandie et Grand Est) et s'adresse à près de 1000 jeunes qui répondront aux critères ICAPS (+ 1h hebdomadaire d'activité physique et – 20 min de temps d'écran quotidien). Portés par des associations et des établissements scolaires, ces projets impliquent de nombreux partenaires : ARS, Maison sport santé, commune, réseau sport santé bien-être, Dispositif de réussite éducative, associations sportives...

Et dès septembre 2022...

Suite à des Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) des ARS des Pays de la Loire, de Bourgogne Franche-Comté et de Bretagne, de nouveaux projets ICAPS vont se déployer. Les futurs porteurs (des maisons sport santé, des collectivités, et des associations) sont en cours de formation. Objectif visé : plus de 3000 jeunes ICAPS en juin 2023.



ICAPS dans les journées et colloques

Le CNDAPS a eu l'opportunité de présenter la démarche ICAPS, ainsi des exemples concrets de projets lors de plusieurs événements régionaux et nationaux :

- Les XX^{èmes} Journées d'Études Francophones en Activités Physiques Adaptées, à Caen les 27 et 28 mai 2021,
- Le Colloque Sport Santé Bien-être organisé par le CROS de Nouvelle Aquitaine, à Talence le 30 septembre 2021,
- La Journée du sport santé organisée par le Conseil Départemental du Calvados, à Vieux-la-Romaine le 9 novembre 2021,
- La Conférence santé lors des Gymnasiades 2022 (Jeux mondiaux scolaires), le 18 mai 2022 à Deauville

PUBLICATION

International school-related sedentary behaviour recommendations for children and youth (2022)

Un récent article publié dans la revue « *International Journal of Behavioral Nutrition & Physical Activity* » présente les premières recommandations fondées sur des données probantes concernant les comportements sédentaires liés à l'école chez les jeunes. Ces recommandations soutiendront le travail des parents, des soignants, des éducateurs, des administrateurs de systèmes scolaires, des décideurs, des chercheurs et des prestataires de soins de santé intéressés par la promotion de la santé et de la réussite scolaire des élèves.

[A lire en anglais ici](#)



C'était il y a un an

Les 5 et 6 mai 2021, le CNDAPS a effectué une formation avec le collège Eva Thomé d'Attigny en région Grand Est. Le professeur d'EPS du collège, référent du projet ICAPS, le Réseau Sport santé Bien-être de la Région et la délégation territoriale de l'ARS des Ardennes étaient présents sur ces deux jours.

Aujourd'hui, le projet ICAPS comprend 33 actions sur les 3 niveaux du modèle socio-écologique et intègre plus de 400 bénéficiaires.

Focus sur un programme ICAPS – Lycée Marie Lefranc de Lorient

Le Lycée Marie Lefranc situé dans la commune de Lorient dans le département du Morbihan (56) met en œuvre une démarche de type ICAPS depuis septembre 2021. Ce porteur propose 32 actions sur les temps scolaires (projet transversal, pauses inter-cours), périscolaires (temps méridien et soir) et extrascolaires (camps sportifs, séances tremplin). 250 jeunes du lycée répondront aux critères ICAPS grâce à l'investissement de l'ensemble de l'équipe éducative et pédagogique du lycée.





Formations en Pays de la Loire

Trois nouveaux territoires vont accueillir des projets ICAPS dès septembre prochain en Loire Atlantique en région Pays de la Loire : Pornic et Le Pays de Retz, l'agglomération de Saint Nazaire et Nantes. Les porteurs accompagnés de leurs partenaires ont suivi les formations pour la mise en œuvre de la démarche ICAPS.

L'association Le Poulp' (Pornic) et leurs partenaires « Campus fertile » et « Courir avec »



ICAPS : Une approche socio-écologique

Une intervention a toutes les chances d'être plus efficace si elle s'inscrit d'emblée dans une approche socio-écologique intégrant 3 niveau - le jeune, son entourage ou support social, son environnement - et plusieurs types d'actions :

- changer les attitudes et les motivations des jeunes vis-à-vis de l'activité physique, par des débats et des actions de sensibilisation et par l'accès à de nouvelles activités attrayantes, variées et conviviales,
- sensibiliser l'entourage (parents, enseignants, éducateurs, animateurs...) afin qu'il valorise l'activité physique et encourage les jeunes à augmenter leur niveau de pratique,
- fournir des conditions environnementales (physiques, organisationnelles, institutionnelles) qui favorisent l'activité physique à l'école et en dehors de l'école (temps péri- ou extra-scolaire), pendant les loisirs et dans la vie quotidienne, afin que les jeunes puissent mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises.

